

## Broyer, c'est pas compliqué !

Valorisez vos déchets végétaux, ne les jetez plus en déchèterie ! Le SIBRECSA vous accompagne en vous proposant une subvention à l'achat d'un broyeur partagé. Regroupez-vous avec vos amis, voisins, collègues ou votre famille et bénéficiez d'une aide financière !

**AIDE À L'ACHAT D'UN BROYEUR PARTAGÉ**

# BROYER

**C'EST PAS COMPLIQUÉ !**

The infographic features three types of shredders: an orange one, a green one, and a green one with a yellow bag. Each has a green checkmark next to it. Below the shredders are four circular icons with text: a watering can for 'MOINS D'ARROSAGE DE VOTRE JARDIN', a wheelbarrow for 'MOINS DE TRAJETS EN DÉCHÈTERIE', a fire for 'MOINS DE POLLUTION', and a sign for 'LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX EST INTERDIT'. A small vertical text on the right side of the infographic reads 'Rédaction: © SIBRECSA Octobre 2023'.



Modalités et dossier de demande disponibles sur le site du SIBRECSA



04 76 97 19 52 [www.sibrecsa.fr](http://www.sibrecsa.fr)

## Modalités d'aide à l'achat d'un broyeur mutualisé

La subvention est majorée en fonction du nombre de foyers investis dans l'achat et plafonnée à 500 € :

- 2 foyers : **25 %** du prix d'achat TTC d'un broyeur
- 3 foyers : **30 %** du prix d'achat TTC d'un broyeur
- 4 foyers : **35 %** du prix d'achat TTC d'un broyeur
- 5 foyers et plus : **40 %** du prix d'achat TTC d'un broyeur

### À qui est destinée cette offre ?

Cette offre est à destination **des habitants des 43 communes gérées en direct par le SIBRECSA (les professionnels ne sont pas concernés) :**

- ❖ **Communes Iséroises :** Allevard-les-Bains, Barraux, Chapareillan, Crêts-en-Belledonne, Hurtières, La Buissière, La Chapelle du Bard, Le Cheylas, Le Haut-Bréda, le Moutaret, Pontcharra, Saint-Maximin, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte Marie du Mont, Tencin, Theys
- ❖ **Communes Savoyardes :** Apremont, Arbin, Arvillard, Bourget-en-Huile, Chignin, Détrier, La Chapelle Blanche, La Chavanne, La Croix-de-la-Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Le Pontet, Le Verneil, Les Mollettes, Montmélian, Myans, Planaise, Porte-de-Savoie, Presle, Rotherens, Saint Pierre de Soucy, Sainte-Hélène-du-Lac, Valgelon-La Rochette, Villard d'Héry, Villard-Sallet, Villaroux

**Aucune activité lucrative** ne pourra être exercée avec cet équipement.

## Les étapes à suivre pour bénéficier de cette subvention

**1° Prenez connaissance de la charte d'engagement** (conditions d'attributions) et des fiches conseils pour l'achat d'un broyeur et pour l'utilisation d'un broyeur partagé

**2° Remplissez la charte d'engagement et transmettez-la** avec les documents demandés :

- Par mail à [contact@sibreca.fr](mailto:contact@sibreca.fr)
- Ou par courrier (SIBRECSA 95 Avenue de la Gare 38530 Pontcharra)

**3°** Après consultation de votre dossier, la notification d'attribution vous est communiquée par mail. **Vous pouvez procéder à l'achat du broyeur uniquement APRÈS la réponse positive.**

**4°** Envoyez la facture du broyeur avec le RIB, en précisant le numéro de dossier :

- Par mail à [contact@sibreca.fr](mailto:contact@sibreca.fr)
- Ou par courrier (SIBRECSA 95 Avenue de la Gare 38530 Pontcharra)

**Attention : la demande de subvention ne vaut pas attribution.** Tout achat avant notification d'attribution ne pourra être subventionné par le SIBRECSA

## Comment bien choisir son broyeur ?

Optez pour **un modèle de qualité adapté à vos besoins**, en vous renseignant auprès d'un professionnel. Groupez-vous avec votre voisinage pour optimiser les coûts, vous pourrez ainsi acheter **un broyeur de gamme supérieure !**

Pour vous aider dans le choix d'achat, téléchargez sur le site internet du SIBRECSA **les tests comparatifs disponibles sur la page dédiée.**

## Comment bien choisir son broyeur ?

**Préparez vos branchages en les alignant** afin de gagner du temps lors du broyage.  
**Ne laissez pas les branchages en tas trop longtemps** pour éviter leur enchevêtrement et leur durcissement qui complique le broyage.

## Que faire du broyat obtenu ?

Tailles de haies et autres branchages ne sont plus des déchets, mais de véritables ressources pour le jardin !

### **Alimenter et équilibrer le compost**

Vous pouvez utiliser le broyat comme matière sèche et en le mélangeant avec les déchets organiques

### **Pailler les pieds de vos végétaux et de vos cultures**

Utilisez le broyat pour recouvrir les massifs de fleurs, le potager ou le pourtour des arbres afin de nourrir, protéger le sol, maintenir l'humidité et empêcher la pousse de mauvaises herbes. Selon vos envies et votre créativité, le broyat peut aussi vous servir de décoration extérieure et vous permettre par exemple d'aménager des allées.

### **Limiter les trajets en déchèterie**

Économisez du temps et de l'argent (frais d'essence) en exploitant vos déchets végétaux sur place chez vous !

## Réduire les déchets végétaux à la source

Depuis février 2020, la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire fixe un objectif de réduction des déchets. Il s'agit de réduire les Déchets Ménagers et Assimilés de 15 % d'ici 2030 par rapport à 2010.

**Les déchets végétaux sont les premiers gisements en termes de quantité dans les déchèteries.** En 2022 sur le territoire du SIBRECSA, les déchets végétaux représentent **2 841 tonnes collectés en déchèterie, soit 50,8 kg / habitant et par an.**

## Une gestion des déchets engagée au quotidien

Le **Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de SAVOIE (SIBRECSA)** représente un territoire de **55 898 habitants** issus de **43 communes** d'Isère et de Savoie.

Le syndicat encadre le cycle de vie complet de nos déchets au quotidien en organisant leur collecte, leur valorisation et leur traitement.



**La réduction des déchets**, par l'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation ;



**La valorisation organique**, par le compostage des biodéchets de la cuisine et du jardin ;



**La valorisation matière**, par le recyclage (collecte sélective en points d'apport volontaire et dans les 5 déchèteries) ;



**La valorisation énergétique**, par l'incinération à l'usine de Pontcharra (collecte des ordures ménagères).

Le SIBRECSA est géré par **un comité syndical** composé de **57 élus membres** désignés par les conseils communautaires des **2 communautés de communes** adhérentes **Le Grésivaudan** et **Cœur de Savoie**. L'équipe du SIBRECSA est composée de **10 agents**.

Plus d'informations sur [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)



